

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



# FRANKLIN TEMPLETON

## Legg Mason Western Asset Emerging Markets Corporate Bond Fund

Class A US\$ Accumulating

ISIN : IE00B3Q8Z253

**Un compartiment de :** Legg Mason Global Funds plc

**Géré par :** Franklin Templeton International Services S.à r.l., filiale du groupe de sociétés Franklin Templeton.

### Objectifs et politique d'investissement

#### Objectif d'investissement

L'objectif du fonds est d'obtenir un revenu et d'accroître sa valeur.

#### Politique d'investissement

- Le fonds investit en obligations d'entreprises de marchés émergents.
- Le fonds investit principalement dans des obligations libellées en dollars des États-Unis.
- Le fonds peut investir dans des produits dérivés (des instruments financiers dont la valeur découle de la valeur d'autres actifs) pour tenter d'atteindre l'objectif du fonds ainsi que de réduire le risque ou le coût ou encore de générer une croissance ou un revenu supplémentaire pour le fonds.

**Indice de référence :** JPMorgan Corporate Emerging Markets Bond Index Broad Diversified

**À la discrétion du gestionnaire :** Le fonds fait l'objet d'une gestion active et le gestionnaire d'investissement n'est pas limité par l'indice de référence. Le gestionnaire d'investissement a le pouvoir discrétionnaire de sélectionner des investissements dans le cadre de l'objectif et des politiques d'investissement du fonds. L'indice de référence est utilisé à des fins de comparaison des performances et par le gestionnaire d'investissement pour mesurer et gérer le risque d'investissement. Les investissements du fonds comprendront des composantes de l'indice de

référence, bien que les pondérations des participations du fonds puissent être sensiblement différentes de celles de l'indice de référence et incluront normalement des instruments qui ne sont pas inclus dans l'indice de référence. Le gestionnaire d'investissement peut surpondérer ces investissements dans l'indice de référence et inclure d'autres instruments qui, selon lui, offrent des caractéristiques de risque/rendement plus attrayantes. Le gestionnaire d'investissement peut également sous-pondérer ou simplement ne pas investir dans d'autres investissements de l'indice de référence qu'il estime moins attrayants.

**Monnaie de base du fonds :** dollar des États-Unis

**Monnaie de la catégorie d'actions :** dollar des États-Unis

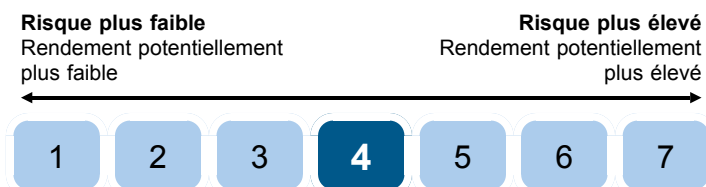
**Coût des opérations :** Le fonds supporte le coût des opérations d'achat et de vente d'investissements, ce qui peut avoir un impact important sur la performance du fonds.

**Fréquence de négociation :** Vous pouvez acheter, vendre et convertir vos actions chaque jour d'ouverture du New York Stock Exchange.

**Investissement minimal initial :** L'investissement minimal initial pour cette catégorie d'actions est de USD 1.000.

**Traitement des revenus :** Les revenus et les plus-values fournis par les investissements du fonds ne sont pas versés, mais ils sont pris en compte dans le prix de l'action du fonds.

### Profil de risque et de rendement



L'indicateur est basé sur la volatilité des rendements (performances passées) de la catégorie d'actions considérée (calculée sur une base de rendement glissante sur 5 ans). Lorsqu'une catégorie d'actions est inactive / a un historique de rendements inférieur à 5 ans, ce sont les performances d'un indice de référence représentatif qui sont utilisées.

Il n'est pas certain que le fonds demeure dans la catégorie susmentionnée et le classement du fonds est susceptible d'évoluer dans le temps. Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le fonds n'offre aucune garantie ou protection du capital et il est possible que vous ne récupériez pas le montant investi.

Le fonds appartient à cette catégorie de risque/rendement, car les placements en obligations de sociétés, émises par des pays des marchés émergents, sont habituellement sujets à des variations de valeur modérées.

Le fonds est exposé aux risques suivants qui sont importants, mais qui peuvent ne pas être adéquatement pris en considération par l'indicateur:

**Obligations :** Il existe un risque que les émetteurs des obligations détenues par le fonds ne soient pas en mesure de rembourser l'investissement ou de payer les intérêts dus sur celle-ci, ce qui peut entraîner des pertes pour le fonds. Les valeurs des obligations fluctuent

en fonction de l'avis du marché concernant le risque ci-dessus et en fonction des variations de taux d'intérêt et d'inflation.

**Liquidité :** Dans certaines circonstances, la vente des investissements du fonds peut s'avérer difficile en raison d'une faible demande sur les marchés, dans ce cas le fonds peut ne pas être en mesure de minimiser la perte découlant de ces investissements.

**Investissement dans des marchés émergents :** Le fonds peut investir dans les marchés de pays plus petits, moins développés et réglementés et aussi plus volatils que les marchés des pays plus développés.

**Monnaie du fonds :** Les variations des taux de change entre les monnaies des investissements détenus par le fonds et la monnaie de base du fonds peuvent avoir des répercussions négatives sur la valeur d'un investissement et les revenus qu'il fournit.

**Taux d'intérêt :** Les variations des taux d'intérêt peuvent avoir des répercussions négatives sur la valeur du fonds. Généralement, lorsqu'il y a une hausse des taux d'intérêt, la valeur des obligations baisse.

**Produits dérivés :** L'utilisation d'instruments dérivés peut avoir pour résultat de plus grandes fluctuations de la valeur du fonds et peut engendrer des pertes égales ou supérieures au montant investi.

**Contreparties du fonds :** Le fonds peut subir des pertes lorsque les parties avec lesquelles il négocie ne peuvent pas honorer leurs obligations financières.

**Activité du fonds :** Le fonds est exposé au risque de pertes qui pourraient résulter de processus internes défectueux ou inadaptés, de personnes, de systèmes ou de tiers, tels que les responsables de la garde de ses actifs, surtout dans la mesure où il investit dans les pays développés.

Pour plus de précisions sur les risques liés à un investissement dans le fonds, veuillez vous reporter aux sections intitulées « Facteurs de risque » dans le prospectus de base et « Principaux risques » dans le supplément du fonds.

## Frais

<b>Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement</b>	
<b>Frais d'entrée</b>	5,00 %
<b>Frais de sortie</b>	aucun
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (frais d'entrée) et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué (frais de sortie).	
<b>Frais prélevés par le fonds sur une année</b>	
<b>Frais courants</b>	1,80 %
<b>Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances</b>	
<b>Commission de performance:</b>	aucune

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués correspondent au montant maximal pouvant être prélevé sur votre capital. Dans certains cas, vous payez moins. Vous devriez consulter votre conseiller financier à ce sujet.

Le montant des frais courants communiqué ici est une estimation fondée sur le montant total attendu des frais sur un an. Il a été procédé à une estimation car l'existence de la catégorie d'actions indiquée est inférieure à une année civile entière.

Pour de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter les sections « Commissions et frais » du prospectus de base et du supplément du fonds.

## Performances passées

La catégorie d'actions indiquée ne dispose pas de données historiques suffisantes pour donner une indication utile des performances passées.

Le fonds a été lancé le 21 octobre 2011. La catégorie d'actions rapportée n'a actuellement pas d'actions en circulation.

## Informations pratiques

**Dépositaire:** The Bank of New York Mellon SA/NV, Dublin Branch.

**Informations supplémentaires pour les investisseurs suisses :** Le Représentant en Suisse est FIRST INDEPENDENT FUND SERVICES AG., Klausstrasse 33, 8008 Zurich, Suisse et l'Agent de paiement en Suisse est NPB Neue Privat Bank AG, Limmatquai 1/am Bellevue, 8024 Zurich, Suisse. Des exemplaires des Statuts, du Prospectus, des Documents d'information clé pour l'investisseur et des rapports annuel et semestriel de la Société sont disponibles gratuitement auprès du représentant suisse.

**Informations complémentaires:** Des informations supplémentaires concernant le fonds (telles que le prospectus, le supplément, les rapports et comptes et la politique de rémunération) peuvent être obtenues en anglais. Le prospectus, le supplément ainsi que les rapports et comptes sont également disponibles en français, allemand, italien et espagnol. Les documents sont disponibles gratuitement et sur simple demande adressée à l'Agent administratif: BNY Mellon Fund Services (Ireland) Designated Activity Company, One Dockland Central, Guild Street, International Financial Services Centre, Dublin 1, Irlande et sur [www.leggmason.com/global](http://www.leggmason.com/global).

**Publication du prix:** Le tout dernier prix des actions est publié sur [www.leggmason.com/fund-prices](http://www.leggmason.com/fund-prices).

**Législation fiscale:** Le fonds est soumis à la législation fiscale et à la réglementation irlandaises. Selon votre pays de résidence, cela peut avoir

un impact sur votre investissement. Pour plus de détails, veuillez consulter votre conseiller financier.

**Déclaration de responsabilité:** La responsabilité de Franklin Templeton International Services S.à r.l. ne peut être engagée que sur la seule base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

**Structure:** Legg Mason Global Funds plc comprend un nombre différent de compartiments. L'actif et le passif des différents compartiments sont ségrégués en vertu de dispositions légales de l'actif et du passif des autres compartiments. Le prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble du Legg Mason Global Funds plc.

**Conversion entre Fonds:** Vous pouvez demander l'échange des actions du fonds contre des actions d'une autre catégorie du même fonds ou une autre catégorie d'un autre fonds de Legg Mason Global Funds plc, sous réserve de certaines conditions (voir « Échanges d'Actions » dans le prospectus). Le fonds lui-même ne prélève pas de commission de conversion pour l'échange d'actions d'un fonds contre des actions de la même catégorie d'un autre fonds ou contre des actions d'une catégorie différente du même fonds. Toutefois, il se peut que certains courtiers facturent une commission de conversion. Veuillez vous adresser à votre courtier à ce sujet.

Legg Mason Global Funds plc est agréé en Irlande et réglementé par la Banque centrale d'Irlande. Franklin Templeton International Services S.à r.l. est agréé au Grand-Duché de Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes au 17/03/2022.